



**Compostond**  
Société Coopérative d'Intérêt Collectif

## COMPOST DE FERMENTESCIBLES ALIMENTAIRES

Utilisable en Agriculture Biologique.



- Sa composition lui confère des propriétés équilibrées, c'est-à-dire qu'il aura un effet mixte en apportant à la fois des nutriments rapidement disponibles aux plantes dès la 1<sup>ère</sup> année et une libération prolongée.
- La matière organique apportée par le compost est un élément essentiel pour la structure du sol.
- Il est utilisable toute l'année (hors sol gelé).

### COMPOSITION

Fermentescibles alimentaires collectées sélectivement (dont sous-produits animaux de catégorie 3) et déchets verts en mélange pour l'apport de matières carbonées.

Caractéristiques en % masse sur produit brut.  
(données non contractuelles)

| MS    | N tot | N orga non urétique | C/Ntot |      |     |
|-------|-------|---------------------|--------|------|-----|
| 64,1% | 2,7%  | 2,4%                | 8,1    |      |     |
| MO    | P205  | K2O                 | CaO    | MgO  | pH  |
| 43,9% | 0,8%  | 1%                  | 3,6%   | 0,3% | 7,6 |


### USAGE AGRICOLE | MODE D'EMPLOI

L'apport ne doit pas dépasser 25T/ha/an.

La quantité doit être raisonnée par rapport à la typologie du sol et les besoins de la culture suivante.

### RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

- Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage
- Ne pas dépasser la dose préconisée.
- Ne pas nourrir les animaux d'élevage, directement ou par pâturage, avec des herbages provenant de sols sur lesquels le produit a été appliqué, sauf si la coupe ou le pâturage ont lieu après l'expiration d'une période d'attente d'au moins 21 jours.
- Pour une utilisation proche d'un semis, réaliser un test de cresson avant d'utiliser le compost (cf. protocole)

 Un compost mûr dégage une odeur d'humus et a une T°C < 45°C. Le compost non mûre (dégagement de chaleur, odeur toujours présente) ne doit pas être utilisé proche des semis (composés inhibant la germination). En cas de doute, réaliser un test de germination de cresson. (cf. protocole).

### PRÉCONISATIONS POUR LE STOCKAGE DU COMPOST

- Le compost peut être stocké en tas ne dépassant pas 2m.
- Pour des volumes de dépôts de compost >5m<sup>3</sup> les prescriptions générales ou particulières relatives aux périmètres de protection des sources, puits, captage et prises d'eau s'appliquent. Une distance minimale de 35m doit être respectée.

(!) Des règles spécifiques pour les zones aquicoles peuvent exister localement, renseignez-vous.

- Pour des volumes de stockage > 50m<sup>3</sup>, le dépôt doit faire l'objet d'une déclaration préalable à la mairie.
- Pour un usage agricole, le stockage ne doit pas excéder 1 an.

(!) Référez-vous à la réglementation en vigueur.

**CONDITIONNEMENT :** Vrac

**CRIBLAGE :** 80% passe au tamis de 30 mm.

Norme NFU 44-051

### > VOUS ÊTES ENGAGÉS AVEC LE CRÉDIT CARBONE ?

Le compost peut être intéressant à intégrer dans votre stratégie d'amendement. 1 tonne de compost vous apporte 440kg de matière organique, soit l'équivalent de 220kg de carbone. Un quadruple bénéfice, pour vous, votre sol, vos plantes et les générations futures ! La vitesse de minéralisation du carbone est variable selon la typologie du sol, les pratiques agricoles et le climat.

### CONTACT / DEVIS

☎ 06 88 12 33 93

✉ damien.lopez@compostond.fr

📍 Le Ban - Les Trois Ponts,  
42500 Le Chambon-Feugerolles

A propos de





**Compostond**  
Société Coopérative d'Intérêt Collectif

## PRÉCOMPOST HYGIÉNISÉ DE FERMENTESCIBLES ALIMENTAIRES

Utilisable en Agriculture Biologique.



- Mis en surface du sol, ce compost permet de stimuler la vie microbienne et la macro-faune de votre sol.
- Équilibré, il est à la fois structurant et nutritif.
- A faire mûrir en tas avant utilisation.

### COMPOSITION

Fermentescibles alimentaires collectées sélectivement (dont sous-produits animaux de catégorie 3) et déchets verts en mélange pour l'apport de matières carbonées.

Caractéristiques en % après la phase de maturation en tas préconisée  
données à titre indicatives basées sur les analyses du compost sur plateforme.  
(données non contractuelles)

| MS    | N tot | N orga on urétique |      | C/Ntot |     |
|-------|-------|--------------------|------|--------|-----|
| 64,1% | 2,7%  | 2,4%               |      | 8,1    |     |
| MO    | P205  | K2O                | CaO  | MgO    | pH  |
| 43,9% | 0,8%  | 1%                 | 3,6% | 0,3%   | 7,6 |

### USAGE AGRICOLE | MODE D'EMPLOI

L'apport ne doit pas dépasser 25T/ha/an. La quantité doit être raisonnée par rapport à la typologie du sol et les besoins de la culture suivante.

**CONDITIONNEMENT :** Vrac

**DENSITÉ MOYENNE :** 600kg/m<sup>3</sup>

### > VOUS ÊTES ENGAGÉS AVEC LE CRÉDIT CARBONE ?

Le compost peut être intéressant à intégrer dans votre stratégie d'amendement. 1 tonne de compost vous apporte 440kg de matière organique, soit l'équivalent de 220kg de carbone. Un quadruple bénéfique, pour vous, votre sol, vos plantes et les générations futures ! La vitesse de minéralisation du carbone est variable selon la typologie du sol, les pratiques culturales et le climat.

### CONTACT / DEVIS

☎ 06 88 12 33 93

✉ damien.lopez@compostond.fr

📍 Le Ban - Les Trois Ponts,  
42500 Le Chambon-Feugerolles

### RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

- Ne pas ingérer.
- Se laver et se sécher les mains après usage
- Ne pas dépasser la dose préconisée.
- Ne pas nourrir les animaux d'élevage, directement ou par pâturage, avec des herbages provenant de sols sur lesquels le produit a été appliqué, sauf si la coupe ou le pâturage ont lieu après l'expiration d'une période d'attente d'au moins 21 jours.

### PRÉCONISATIONS POUR LE STOCKAGE DU COMPOST

- Le compost peut être stocké en tas ne dépassant pas 2m. Stocker le compost jeune permet de le laisser mûrir (durée optimale de 6 à 9 mois) permettant d'augmenter l'apport en carbone organique stable (humus).

💡 Un compost mûr dégage une odeur d'humus et a une T°C < 45°C. Le compost non mûre (dégagement de chaleur, odeur toujours présente) ne doit pas être utilisé proche des semis (composés inhibant la germination). En cas de doute, réaliser un test de germination de cresson. (cf. protocole).

- Pour limiter les pertes par lessivages (potasse notamment) ou dégazement, il est recommandé de couvrir le tas de compost « jeune ».

- Pour des volumes de dépôts de compost >5m<sup>3</sup> les prescriptions générales

- Il est déconseillé d'utiliser ce compost directement sur des cultures sensibles au manque d'azote car la maturation du compost peut induire une « faim d'azote ».
- Ne pas utiliser proche de dates de semis car le compost jeune inhibe la germination et freine le développement des racines (forte teneur en ammoniac qui diminue avec le temps lors de la maturation)

ou particulières relatives aux périmètres de protection des sources, puits, captage et prises d'eau s'appliquent. Une distance minimale de 35m doit être respectée. Des règles spécifiques pour les zones aquicoles peuvent exister localement, renseignez-vous.

- Pour des volumes de stockage > 50m<sup>3</sup>, le dépôt doit faire l'objet d'une déclaration préalable à la mairie.

- Pour un usage agricole, le stockage ne doit pas excéder 1 an.

(ces informations sont extraites du règlement sanitaire départemental de la Loire en vigueur au 17/01/2023. Données à titre indicatives et ne se substituent pas à la réglementation en vigueur)

A propos de



Compostond est une entreprise coopérative de collecte et valorisation de bio-déchets et de déchets compostables. 🌐 [compostond.fr](http://compostond.fr)



**Compostond**  
Société Coopérative d'Intérêt Collectif

## COMPOST ALIMEN'TERRE COMPOST DE TYPE 5 DE FERMENTESCIBLE ALIMENTERRE ET MÉNAGER

Utilisable en Agriculture Biologique.



Amendement organique adapté à la culture de tous type de végétaux\* son action est double :

1. Structure les sols et les rend plus aptes à capter l'eau et à la restituer aux cultures.
2. Nourrit rapidement et de manière prolongée les sols et les cultures.

Il est utilisable toute l'année (hors sol gelé).

\* hormis les plantes de terres de bruyères et de sol acide (azalées, rhododendrons, camélias...) du fait de son pH neutre)

### COMPOSITION

Compost de déchets alimentaires et de déchets verts collectés sélectivement.

Caractéristiques en % masse sur produit brut.  
(données non contractuelles)

| MS    | N tot | N orga non urétique | C/Ntot |  |  |
|-------|-------|---------------------|--------|--|--|
| 64,1% | 2,7%  | 2,4%                | 8,1    |  |  |

| MO    | P205 | K2O | CaO  | MgO  | pH  |
|-------|------|-----|------|------|-----|
| 43,9% | 0,8% | 1%  | 3,6% | 0,3% | 7,6 |

### MODE D'EMPLOI

**En pots ou en godets :** À utiliser en mélange avec de la terre de jardin : 1 volume de compost pour deux volumes de terre donne un terreau d'excellente qualité favorisant la croissance de la plupart des végétaux.

**Au jardin :** À mettre au pied des arbres, haies et arbustes en le mélangeant en surface à la terre en place. Au potager ou sur le gazon, il convient de l'épandre en surface et de griffer le sol afin d'incorporer le compost sur les premiers cm du sol quelques jours à une semaine avant de semer des graines ou de planter de jeunes pousses.

Il est recommandé de ne pas laisser le sol «nu» pour préserver l'humidité du sol et réguler la température du sol notamment en cas de forte chaleur. En cas d'absence de couvert végétal, vous pouvez pailler la surface à l'aide, par exemple, du broyat végétal en couche épaisse (-5 à 10 cm). Épandre 2,5 kg pour 1 m<sup>2</sup> maximum.

**CONDITIONNEMENT :** En sac de 60 L  
En vrac

**CRIBLAGE :** 80% passe au tamis de 10mm.

**DENSITÉ MOYENNE :** 600kg/m<sup>3</sup>

### CONTACT / DEVIS

☎ 06 88 12 33 93  
✉ damien.lopez@compostond.fr  
📍 Le Ban - Les Trois Ponts,  
42500 Le Chambon-Feugerolles

### RECOMMANDATION D'EMPLOI

- Ne pas utiliser pur. Le compost doit être mélangé à de la terre (dans des proportions variables en fonction de la demande en nutriments de vos végétaux).
- Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage.
- Notre compost est un produit vivant. L'apparition de champignon blanc n'altère en rien la qualité de celui-ci.
- Si vous le conservez plusieurs semaines à quelques mois, vous pouvez l'humidifier régulièrement.
- Compte tenu du pH > 7, ce compost ne convient pas aux plantations de terre de bruyères et de sol acide (azalées, rhododendrons, camélias etc).

A propos de



Compostond est une entreprise coopérative de collecte et valorisation de bio-déchets et de déchets compostables. [compostond.fr](http://compostond.fr)